

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de Bureau du 25 avril 2025

Compte-rendu

Présents :

<i>Membres Bureau CLI</i>	Denis BERNARD - Pierre BRUN - André COPIN - Hubert GASNIER - Francis LAURENT - Michel TINDILLERE
<i>EDF</i>	Antoine GUILLAUMONT - Esther VOLOZAN
<i>Chargée de mission CLI</i>	Maud MICHEL

Absents / excusés : Sylvain COUTANT - Hubert FOURNIER - Jacques MESAS - Loïc OLIVO

En préambule, Esther indique qu'elle quitte son poste à EDF fin avril. En attendant son remplacement, elle continuera à suivre à distance les demandes de la CLI. Son mail à partir du 1^{er} mai sera : esther.volozan@enedis.fr. Pour les visites déjà programmées, il faudra se rapprocher d'Emmanuel RIVAIN ou Odysselec.

1. Points d'actualités CNPE

1.1- Actualités industrielles :

La campagne des VD4 est désormais terminée au CNPE de Dampierre.

La VP « lot B » de la tranche 1 va commencer fin juin (21 ou 28 juin).

Un ASR (tranche 2) a déjà eu lieu au 1^{er} trimestre et une VP « classique » (tranche 3) a débuté le 29 mars. Un ASR pour la tranche 4 est programmé en octobre.

Les objectifs du CNPE pour l'année 2025 sont de produire 22,5 TWh et de recruter 100 nouveaux collaborateurs.

A fin mars, le CNPE avait produit 6,77 TWh.

L'ASR de la tranche 2 s'est terminé le 16/03/2025 après 29 jours d'arrêt. Il s'est bien passé, le timing prévu a été respecté. Plus de 4 000 activités ont été réalisées lors de cet arrêt de tranche.

La VP de la tranche 3 est en cours depuis le 29 mars. Elle devrait se terminer le 23 juin.

Lors de cette VP, une épreuve hydraulique du circuit secondaire principal est prévue, ainsi que la rénovation du pont polaire et une maintenance de la machine de manutention du combustible (cette dernière opération doit être réalisée tous les 12 ans).

Par ailleurs, un chantier de renforcement des cheminées DVN (ventilation de la zone contrôlée) est actuellement en cours dans le cadre du grand carénage, en vue d'éviter des dégâts sur ces matériels en cas de séisme majeur et de protéger les équipements sensibles situés en contrebas.

1.2- Sûreté :

- *Arrêt automatique réacteur :*

2 AAR ont eu lieu sur la tranche n°1 en avril, à 15 jours d'intervalle. Les informations de ce type sont envoyées au Président, au Vice-Président ainsi qu'à la chargée de mission de la CLI. Il est convenu que, désormais, Maud MICHEL transmettra les événements notables de type AAR aux membres du Bureau afin qu'ils en soient informés rapidement.

1/ AAR du 10/04/2025 : Il a été provoqué par un défaut sur un module de régulation de la température du circuit primaire (micro-fissure invisible à l'œil nu), lié à une carte installée quelques heures auparavant.

La tranche a été reconnectée au réseau électrique le 13 avril.

2/ AAR du 23/04/2025 : Il a été provoqué par un court-circuit dû à la mise en liaison de 2 bornes, ayant engendré la fusion d'un fusible en amont.

- *Événement significatif sûreté de niveau 1 :*

1/ ESS du 25/03/2025 : Un enregistreur graphique de la radioactivité du bâtiment réacteur n°4 a été indisponible pendant une durée supérieure à 7 jours (délai maximum d'indisponibilité prévu par les STE), du fait d'un échange entre 2 pistes. Les données fournies par cet enregistreur ne sont utilisées qu'en situation accidentelle.

En revanche, si l'enregistreur faisait défaut, le capteur continuait à fonctionner correctement.

2/ ESS du 09/04/2025 : Un contrôle commande du DUS du réacteur n°1 était mal positionné : il était en position « local » alors qu'il aurait dû être en mode « distant ». Ce défaut de position faisait suite à une opération de maintenance réalisée fin mars, au cours de laquelle la remise en position « distant » n'a pas été réalisée car une procédure n'avait pas été mise à jour.

Pierre BRUN précise que la non remise en position « distant » des commutateurs représente la 2^e cause de panne sur les groupes électrogènes.

- *Événement significatif radioprotection de niveau 1 :*

ESR déclaré le 07/04/2025 : Une contamination d'un intervenant (prestataire) a été détectée à la sortie du réacteur n°3 par le portique C1 (présence d'une particule radioactive sur la joue droite). Cette contamination n'avait pas été détectée par le 1^{er} contrôle « mains-pieds » (contrôle 5 points).

L'intervenant a été pris en charge par la médecine du travail.

Le calcul de la dose peau reçue a fait apparaître une valeur potentiellement supérieure au quart de la limite supérieure annuelle pour la dose peau, mais inférieure à la limite supérieure annuelle d'exposition des travailleurs.

1.3- Territoire :

Le 05 mars 2025, une journée d'information a été organisée pour le Comité local école-entreprise, en lien avec le MEPAG (Mouvement des entreprises du pays Giennois) : 45 enseignants ainsi que des élèves de collèges et lycées du territoire ont été accueillis.

Le matin a été consacré à une présentation par EDF des métiers de l'industrie et des formations nécessaires.

L'après-midi, une visite des lieux a été organisée ainsi qu'une rencontre avec des managers dans les ateliers afin de sensibiliser les enseignants et les élèves aux métiers au sein d'une centrale nucléaire.

2. Préparation de la prochaine réunion plénière de la CLI

La prochaine réunion plénière de la CLI est prévue le 11 juin 2025 à partir de 9h30 à l'auditorium de l'espace culturel et sportif de Dampierre.

La préfecture ne sera pas présente à cette réunion (le Bureau de la protection civile pilotera un exercice d'évacuation du val d'Orléans programmé ce même jour).

Il est proposé l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte-rendu de la séance plénière du 27/02/2025 → *CLI*
- Actualités du CNPE → *EDF*
- Bilan de la campagne amibes / légionelles 2024 → *EDF*
- Retour sur l'inspection croisée ASNR / CLI, si celle-ci a pu avoir lieu avant le 11 juin → *ASNR + CLI*
- Présentation des référents « environnement » de la CLI et de leur rôle → *CLI*
- Sujet supplémentaire sortant des sujets habituels : à trouver
- Questions diverses

Pour le sujet sortant de l'ordinaire, André COPIN propose de traiter de la sûreté du réseau, même si ce n'est pas directement en lien avec le CNPE de Dampierre.

Denis BERNARD propose d'aborder la question du mix énergétique et des priorités qui sont définies par la PPE.

EDF précise que Laurent BERTHIER ne pourra pas parler de ces sujets car il n'a pas la légitimité pour le faire. Il faudrait contacter RTE pour traiter de la sûreté du réseau.

Jean-François DARMOIS, membre de la CLI, est un ancien salarié de RTE : il est proposé de se rapprocher de lui pour tenter d'obtenir des noms à contacter au sein du GET Sologne (groupe d'exploitation transport) pour traiter de ce sujet.

Il est également possible de contacter la personne attachée de communication RTE à Nantes, ou de demander à l'ANCCLI s'ils disposent de contacts chez RTE.

Le sujet à traiter par RTE serait le suivant : sûreté et stabilité du réseau liées aux échanges européens d'énergie (maillage), modalités d'adaptation du réseau aux variations et aux gros à-coups (coups de vent ou de soleil), impacts sur le CNPE (ilotage – présentation par le CNPE).

Côté timing, il faut prévoir 1h de présentation par EDF et la CLI (points 1 à 5) et 1h de présentation par RTE.

Si aucun intervenant n'est trouvé pour traiter de ce sujet, EDF sollicitera le service environnement du CNPE pour qu'ils exposent leurs missions (ou autre sujet ?).

3. Retour sur la réunion inter-CLI du bassin de la Loire du 04/04/2025

2 CLI étaient absentes lors de cette réunion (Chinon et Civaux).

Chaque CLI s'est présentée (statuts, organisation, moyens humains et financiers, modalités d'information du public...). Cela a permis de mettre en évidence des modes de fonctionnement très différents entre les CLI, notamment du fait que certaines CLI ont un statut associatif.

Un désintérêt des membres et du public pour les réunions de la CLI a été relevé par Saint-Laurent et Belleville, avec de moins en moins de personnes présentes lors des réunions plénières.

Concernant les modalités de travail inter-CLI, il a été convenu de partager les ordres du jour des réunions plénières, de faire un retour sur la perception des réunions publiques (intérêt pour le sujet traité, qualité des intervenants) et de partager les rapports d'activité. Ces échanges permettront aux CLI de mutualiser leurs travaux et de partager leurs réussites et leurs difficultés.

Les échanges se feront via des « points d'entrée » pour chaque CLI (le/la chargé(e) de mission dans la plupart des cas – cf. annuaire inter-CLI à venir une fois complété par chaque CLI), charge à eux de transmettre aux membres du Bureau les informations échangées.

En termes de fonctionnement, il est retenu d'organiser une réunion plénière inter-CLI 1 fois tous les 2 ans de manière tournante (organisation dans 1 CLI différente à chaque fois), et d'organiser des réunions en plus petit comité (Président / Vice-Président, chargés de missions + quelques membres de Bureau pour chaque CLI) 1 fois par an, en début d'année par exemple.

En dehors de ces réunions, des échanges ponctuels en visio pourront être organisés si un sujet ou une question le nécessite.

Pour 2025, la réunion du 4 avril n'ayant pas permis de traiter tous les points à l'ordre du jour, une nouvelle réunion en visio va être calée pour discuter des actions à mener individuellement ou en inter-CLI.

4. Retour sur la journée du 06/02/2025 relative à la surveillance radiologique

Cette journée était organisée par l'ASNR (ex-IRSN), dédiée à un partage de connaissances et d'expériences sur la surveillance de l'environnement et l'implication de la société civile.

Lors de cette journée, Francis LAURENT et Pierre BRUN ont présenté un retour de la rencontre des CLI du bassin de la Loire du 10 décembre dernier autour du sujet de la surveillance des rejets.

Hubert GASNIER a également participé à cette journée.

Francis et Pierre indiquent que l'ASNR a passé du temps sur l'impact du regroupement ASN / IRSN. De ce fait, le sujet de l'inter-CLI du bassin de la Loire a été un peu « noyé » parmi les sujets du jour.

L'ASNR a présenté une analyse succincte des rejets des 5 CNPE du bassin de la Loire, telle qu'elle avait été présentée lors de l'inter-CLI du 10 décembre 2024.

Une centaine de personnes ont participé à cette journée (membres de CLI + représentants de l'ACRO, de l'ASNR et de l'ANCCLI). La plupart des CLI étaient représentées.

5. Représentants de la CLI à l'AG de l'ANCCLI

Chaque CLI peut désigner 4 membres pour faire partie de l'Assemblée générale de l'ANCCLI (1 membre par collège).

Actuellement, la CLI de Dampierre est représentée à l'AG de l'ANCCLI par Jacques MESAS (au titre du collège des élus) et Michel TINDILLERE (au titre du collège des experts). Il reste donc 2 sièges à pourvoir pour la CLI de Dampierre (1 siège pour les associations et 1 siège pour les syndicats).

Par ailleurs, il est nécessaire d'officialiser cette représentation par une information en séance plénière de la CLI.

Il est donc convenu d'envoyer un mail aux membres de la CLI représentant les collèges des syndicats et des associations pour leur demander si l'un d'entre eux est candidat pour faire partie de l'AG de l'ANCCLI.

Si plusieurs candidats se proposent pour un des collèges, il conviendra d'organiser un vote parmi les membres de ce collège en séance plénière.

Une fois la liste des représentants de la CLI de Dampierre à l'AG de l'ANCCLI arrêtée, elle sera présentée en séance plénière afin d'officialiser la représentation de la CLI de Dampierre à l'ANCCLI.

6. Sollicitation d'un entretien par la FCE CFDT

Thierry Royer, représentant la FCE CFDT (fédération chimie-énergie), a envoyé un mail à la CLI sollicitant un entretien pour poser des questions sur le thème des risques industriels.

Francis LAURENT indique avoir également été approché par M. ROYER, en tant qu'élu de Sully. Il explique qu'il a eu du mal à décrypter la finalité de l'entretien, et à comprendre où M. ROYER voulait en venir.

Le Bureau est favorable à l'idée d'accepter un entretien avec cette personne (en visio ou en présentiel, sachant que M. ROYER est habitant du secteur car il travaille au CNPE). Néanmoins, il faudra au préalable lui faire définir très précisément ce qu'il attend de l'entretien, afin de cadrer les échanges en amont.

Compte-tenu de l'agenda de la CLI jusqu'en juin, il est convenu de lui proposer des dates après l'été (septembre-octobre).

7. Point sur la programmation du 2nd semestre 2025

Pour rappel, les événements programmés pour la CLI pour le 2nd semestre 2025 sont les suivants :

- *Visite du BR1* → EDF a proposé la date du 4 juillet 2025 matin, mais cette date n'est pas encore certaine (cela dépendra de la date effective du démarrage de l'arrêt du réacteur). Il est convenu d'envoyer quand même les invitations en indiquant que cette date est retenue sous réserve que l'arrêt du réacteur démarre bien à la date prévue.
Information post-réunion : l'arrêt du réacteur n°1 est effectivement repoussé. Une nouvelle date est proposée début septembre 2025.
- *Journée nationale de la résilience (JNR – octobre 2025)* : Il était envisagé d'organiser une visite du laboratoire de chimie, de faire une présentation du camion environnement, de faire une conférence sur la sûreté, voire d'essayer de relancer le projet « Atom' investigation ».
Pas d'avancée de la réflexion à ce stade du côté d'EDF → à définir début septembre voire fin août.
- *Visite du chantier école et du simulateur du CNPE* → à prévoir fin novembre ou début décembre 2025.

8. Points divers

- *Retour sur la formation ASNR sur les principes de sûreté nucléaire (28/03/2025) :*

La formation a été unanimement appréciée par les participants. Le formateur était très dynamique et pédagogique et maîtrisait parfaitement son sujet.

Un retour positif a été fait en ce sens par la CLI auprès de l'ANCCLI et de l'ASNR.

- *Réunion publique du 13 novembre 2025 :*

Michel TINDILLERE rencontrera des représentants du CNEPE lors d'une réunion le 13 mai à Tours. A cette occasion, il leur demandera s'ils sont en mesure de faire une présentation sur le thème du nouveau nucléaire pour la réunion publique de novembre.

- *Participation à une inspection de l'ASNR :*

Francis LAURENT et Pierre BRUN sont volontaires pour une inspection croisée avec l'ASNR. Aucune date ne leur a été proposée pour le moment par l'ASNR.

- *Projet ACRO de mesure citoyenne de la radioactivité :*

Le projet n'a pas été retenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'ACRO envisage de le représenter à nouveau en 2026. Aucune action avec la CLI n'est donc à prévoir pour 2025.

- *Wébinaire de l'ANDRA du 24/04/2025 sur le projet CIGEO :*

Hubert GASNIER, André COPIN et Michel TINDILLERE ont participé à ce webinaire.

L'objectif était de présenter la programmation du projet. Beaucoup de participants se sont étonnés de la durée du projet et s'inquiètent de son financement.

Une nouvelle visioconférence aura lieu prochainement pour traiter la question du financement, à la demande des participants.

- *Correspondants « environnement » :*

Pierre BRUN et Francis LAURENT se sont portés candidats pour être les référents « environnement » pour la CLI de Dampierre, lors de la journée du 06/02/2025 relative à la surveillance radiologique. Une réunion en visio est prévue le 7 mai prochain pour expliquer le rôle et le fonctionnement de ces référents.

- *Logo et nom de la CLI :*

Francis LAURENT fait remarquer que la CLI de Dampierre ne possède pas de logo propre. Maud MICHEL explique qu'elle en avait fait, il y a quelques années, la demande au service Communication du Département mais que celui-ci n'avait pas souhaité donner suite. Une nouvelle demande sera faite pour tenter de disposer d'un logo propre à la CLI.

Par ailleurs, il est noté que certaines CLI ont ajouté un « N » à leur acronyme, afin de mettre en lumière le fait qu'elles s'occupent des questions nucléaires. Maud MICHEL interrogera les CLIN du Blayais et de Paluel-Penly pour leur demander comment elles ont procédé pour ajouter un « N ».

Il est toutefois relevé que la réglementation ne parle que de CLI, et non pas de CLIN.

Prochaine réunion plénière de la CLI :

**Le mercredi 11 juin 2025 de 09h30 à 11h30
à Dampierre (Auditorium de l'espace culturel et sportif)**